

sitions et qu'il vous conserve longtemps un Père que vous avez raison d'aimer et de vénérer. Puis en souriant : " Il faut lui faire des souhaits. Combien d'années lui souhaiterai-je encore ? Soyons raisonnable, disons dix ans. Je lui souhaite donc encore dix ans de vie et d'activité, en me réservant au bout des dix années de lui en souhaiter d'autres encore ".

" Et maintenant je vais vous bénir, vous Père Général, toute votre famille religieuse et toutes ses œuvres, celles que vous avez entreprises et que vous entreprendrez pour la gloire de Dieu et le service de l'Eglise. Je bénis tous les religieux présents et tous les absents, je bénis leurs maisons, leurs novices, leurs paroisses et leurs paroissiens. . . . et se tournant vers le R. P. Pezzella, Prieur de Venise. . . . je crois bien, pas les paroissiens de SS. Jean et Paul, parce que si le P. Prieur ne leur rapportait que des bénédictions, ils demanderaient autre chose — et comme le P. Prieur tenait à la bénédiction — et bien oui dit le Pape, je bénis même les paroissiens de SS. Jean et Paul, etc. ".

Puis se levant il bénit tous les religieux. Le Saint Père échangea encore quelques mots avec le R^{me} P. Général, au sujet du *collège* de la rue S. Vital auquel il semble prendre un grand intérêt et il rentra avec le R^{me} Maître Général, le R^{me} Procureur Général et le P. Prieur de Venise. L'audience était finie : elle avait duré un quart-d'heure.

Avec elle finissait sous la bénédiction vraiment paternelle du Vicaire de J. C. la fête des noces d'or religieuses du Père de la famille Dominicaine

Puisse cette bénédiction multiplier en toute terre chrétienne les fils du B. Patriarche Dominique et les remplir de l'esprit du B. Père.

TESTIS.

Rome, 4 juin 1909.

